

## Le droit de la concurrence et la protection des consommateurs

L'honorable Denis Gascon – 19 avril, 16 h 30

Plusieurs mécanismes de protection des droits des consommateurs sont prévus à la Loi sur la concurrence. Le fonctionnement et la philosophie de certaines dispositions de cette loi traitent des pratiques commerciales trompeuses, et des sanctions qui y sont reliées. Il sera également question de l'évolution du droit en matière de concurrence au cours des 15 dernières années et de l'évolution parallèle des politiques et des priorités du Bureau de la concurrence, toujours dans un contexte de protection des droits des consommateurs.

### Biographie

L'honorable Denis Gascon a été nommé Juge de la Cour fédérale le 26 février 2015. Il a aussi été nommé Président du Tribunal de la concurrence le 30 avril 2015.

Monsieur le juge Gascon a obtenu un baccalauréat en sciences (Économie) de l'Université du Québec à Montréal en 1982 et une maîtrise en Relations industrielles de l'Université Laval en 1984. Il a fréquenté l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, où il a obtenu un diplôme d'études approfondies (D.E.A.) en 1985, ainsi que l'Université de Montréal, où il a obtenu un baccalauréat en droit en 1988. Il s'est joint au cabinet Ogilvy Renault (maintenant Norton Rose Fulbright Canada) après avoir été reçu au Barreau du Québec en 1989 et est devenu associé du cabinet en 1997. Il a exercé dans les domaines du droit de la concurrence et du droit commercial international et a été responsable de l'équipe Droit antitrust et droit de la concurrence du cabinet au Canada. Reconnu dans de nombreuses publications juridiques dans les domaines du droit de la concurrence et de la réglementation sur le commerce international, il a été membre de l'Association du Barreau canadien, l'Association internationale du barreau et l'American Bar Association.

*Nous sommes un dispensateur reconnu par le Barreau du Québec aux fins de la formation continue obligatoire.*

Pour information et inscription  
Madame Gisèle Chabot  
fondationclaudemasse@globetrotter.net  
www.fondationclaudemasse.org



**Annik Bélanger-Krams : L'harmonisation des normes de protection du consommateur au Canada** – 4 février, 16 h 30

**Éric Kavanagh : La lisibilité des contrats de consommation**  
16 mars, 16 h 30

**L'honorable Denis Gascon : Le droit de la concurrence et la protection des consommateurs** – 19 avril, 16 h 30

**ENTRÉE GRATUITE**

Toutes les conférences auront lieu au Salon François-Chevrette, au 3<sup>e</sup> étage de la Faculté de droit, Université de Montréal, 3101 chemin de la Tour, Montréal.



Faculté de droit  
**Université de Montréal**

## L'harmonisation des normes de protection du consommateur au Canada

Annick Bélanger-Krams – 4 février, 16 h 30

---

En matière de consommation, les normes varient d'une province à l'autre. Cela cause des inconvénients aux commerçants – ils doivent s'y adapter – et aux consommateurs qui effectuent des achats dans une autre province que celle où ils résident. La croissance fulgurante du commerce électronique au Canada rend le commerce entre provinces plus facile, et exacerbe l'importance de ces questions.

Une large proportion de consommateurs (de 61 % à 84 %) achète des biens d'un commerçant situé dans une autre province. Les lois de protection du consommateur varient par province, ce qui fait que les consommateurs canadiens ne sont pas tous protégés de la même manière. Cela a pour effet d'avoir un impact sur les consommateurs, surtout dans certains domaines : le commerce électronique, le crédit à la consommation, les garanties légales, les recours collectifs (et les clauses contractuelles qui y sont afférentes), les cartes-cadeaux et les téléphones cellulaires.

### Biographie

---

**M<sup>e</sup> Annick Bélanger-Krams** réalise des recherches pour Option consommateurs depuis 2014. L'année dernière, M<sup>e</sup> Bélanger-Krams a réalisé une recherche intitulée « Le point de vue des Canadiens sur l'harmonisation des normes de protection du consommateur » (cette recherche a été financée par le Bureau de la consommation, qui relevait alors d'Industrie Canada). Cette recherche visait notamment à identifier les domaines de droit qui, dans un contexte de commerce intérieur, sont susceptibles de poser problème aux consommateurs.

M<sup>e</sup> Bélanger-Krams contribue régulièrement au service d'information juridique d'Option consommateurs. Offert par téléphone, ce service permet chaque année à des milliers de consommateurs québécois d'obtenir de l'information juridique sur diverses questions touchant de près ou de loin la protection du consommateur.

## La lisibilité des contrats de consommation

Éric Kavanagh – 16 mars, 16 h 30

---

La lisibilité est un concept d'importance dans toutes les sphères d'activités où l'on se préoccupe de la qualité des communications écrites. Bien que de nombreuses recherches y soient consacrées depuis des décennies, la définition du concept ne fait pas toujours l'unanimité, et de nombreux débats – parfois houleux – ont eu cours quant à la nature, aux limites et à l'usage du concept. Ces débats ne seront pas ici revisités. Un modèle de la lisibilité développé pour la filière du design de communication (design graphique, d'interface, d'interaction, de documents ainsi que visualisation, design et architecture d'information) sera plutôt présenté, lequel pourrait parfaitement convenir pour le domaine juridique.

### Biographie

---

**Éric Kavanagh** est professeur agrégé à l'École de design de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval et linguiste de formation. De 1997 à 2002, il a enseigné la rédaction professionnelle en tant que chargé de cours. Depuis 2002, il enseigne et conduit ses recherches en design d'information, en facteurs humains pour le design de communication et en rédactologie. Depuis 2002, il a dirigé les travaux de recherche de plus de 180 étudiants aux cycles supérieurs en design. Il est coauteur de l'ouvrage *De la lettre à la page Web. Savoir communiquer avec le grand public* (Publications du Québec, 2006) et de plusieurs rapports de recherche, notamment pour le compte d'Option consommateurs.

## La Fondation Claude Masse

---

Constituée en 2001, la Fondation Claude Masse a pour mission de soutenir l'éducation et la recherche dans les domaines de la protection du consommateur et de la régulation de la concurrence. Elle s'intéresse principalement au droit, à l'économie, à la psychologie sociale, à la sociologie et à l'administration de la justice.

Entre autres activités, la Fondation a, jusqu'à présent, financé une vingtaine de projets de recherche et organisé ou soutenu l'organisation de nombreux colloques et conférences. Elle favorise également l'intérêt pour les études dans le secteur du droit de la consommation par l'octroi de prix et bourses d'excellence à des étudiants de premier et deuxième cycles intéressés dans ce domaine.

Le nom de la Fondation souligne la remarquable contribution de Me Claude Masse au domaine de la protection des consommateurs depuis 1974. Me Masse a consacré sa vie à l'enseignement et à la recherche dans ce secteur d'activité.